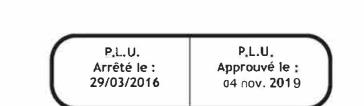


Révision du Plan Local d'Urbanisme



ESTAIRES

PLAN DE ZONAGE



RBANISME • PAYSAGE • ENVIRONNEMENT

		07 80 00 - Fax. 03 62 07 80 01 Echelle: 1/2000ème	
	4		
		Limite communale	
		Limite de zonage	
		Construction n'apparaissant pas au cadastre	
	(12)	Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, installations d'intérgénéral, espaces verts et réservés aux continuités écologiques.	
	••••	Protection du patrimoine naturel au titre de l'article L.151-23 du code d l'urbanisme : alignement d'arbres et de haies.	
		Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination au tître de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme.	
	00	Ensemble d'intérêt paysager à préserver au titre du L.151-23 du Code d'I'Urbanisme	
	*	Installations agricoles	
	*	Installations agricoles classées	
		Périmètre de réciprocité des installations agricoles classées (périmètre or principe).	

Chemin à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme Protection du patrimoine urbain au titre de l'article L.151-19 du code de Secteur dans lequel la délivrance de l'autorisation d'urbanisme est

soumise à la démolition de tous les bâtiments existants sur le terrain: article R 151-34 3° du code de l'urbanisme Installation industrielle classée

Protection du patrimoine naturel au titre de

l'article L.151-23 du code de l'urbanisme Protection du patrimoine naturel au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme : protection des cours d'eau Protection du patrimoine naturel au titre de l'article L.151-23 du Code de

	Prise en compte du risque d'inondation				
	Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen				
	Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort				
	Centre urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen				
	Zones Urbanisées ou zones d'activités soumises à Aléa Faible				
	Zones Urbanisées ou zones d'activités soumises à Aléa Fort ou				

VOIES ET OUVRAGES PUBLICS,

(article L.151-41 du code de l'urbanisme)				
	Désignation	Destination	Bénéficiaire	Sup
	1	Voie douce	Commune	27
	2	Extension du cimetière	Commune	14 3
	3	Aménagement du Parc Watine et accès secondaire	EPF	13 3
	4	Voie d'accès à la zone 1AU des Busseroles	Commune	232
	5	Accès piétonnier à la zone 1AU des Busseroles	Commune	31
	6	Accès à préserver	EPF	89
	7	Aire de retournement des transports du centre de loisirs	Commune	469
	8	Prolongement de la liaison douce du Parc Watine	Commune	44
	9	Accès piétonnier à la zone 1AU des Busseroles	Commune	71
	10	Habitat adapté	CCFL	13
	11	Accès à préserver	Commune	53
	12	Liaison douce	Commune	8

La Gorgue

